

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)

PIEUX ÉTABLISSEMENTS DE LA FRANCE À ROME ET À LORETTE

via Santa Giovanna d'Arco
12 - 00186 ROMA
ITALIE
pieuxetablissements@pefr.it

► Notre partenaire



AMIS DE SAINT NICOLAS DES LORRAINS À ROME

Palais des Ducs de Lorraine
64 Grande Rue
54000 NANCY
amissaintnicolasdeslorrains@gmail.com
<https://www.lesamisdesaintnicolasdeslorrainsarome.fr/>

FONDATION



DU PATRIMOINE

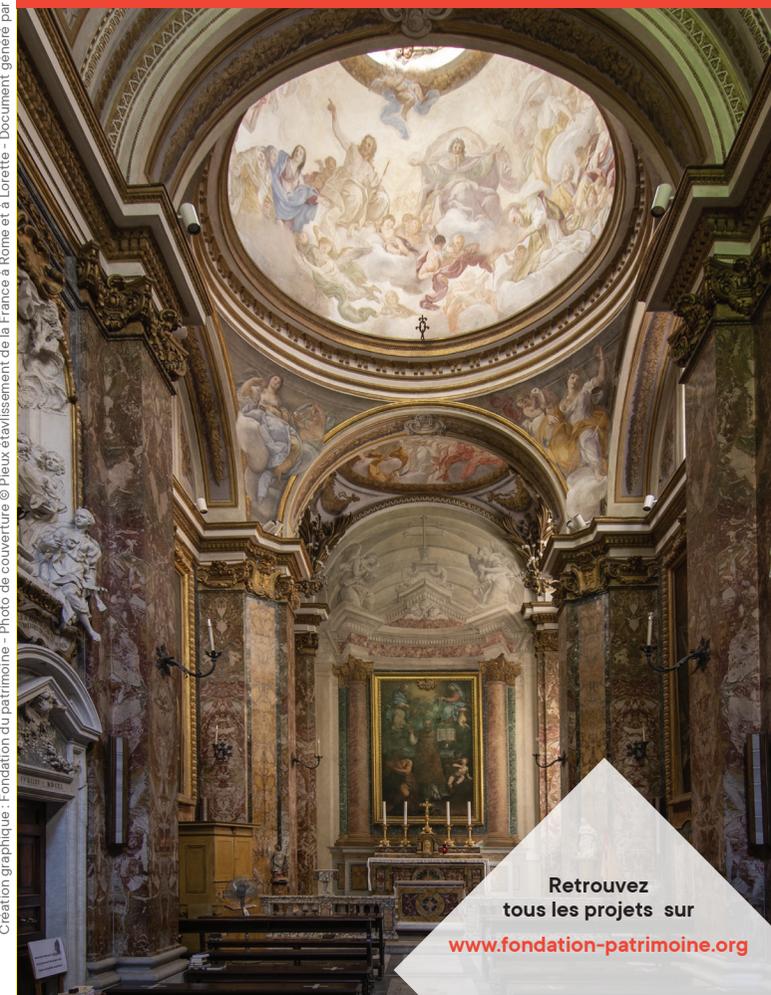
► Je donne !

Pour la restauration des

deux grandes toiles de l'église Saint-Nicolas des Lorrains

à Rome

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Restaurer les toiles de Saint-Nicolas des Lorrains à Rome !

◆ ◆ LE PROJET

Les Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette, avec le soutien du Ministère français de la Culture, de la Région Grand Est et de l'Association des Amis de Saint-Nicolas des Lorrains ont engagé depuis plus de vingt-cinq ans une importante campagne de travaux pour la restauration des façades et des décors intérieurs de ce sanctuaire lorrain dans la Ville éternelle.

Cette nouvelle opération est relative à la restauration de deux grandes toiles. Il s'agit de la restauration :

- d'une peinture sur toile du XVII^e siècle, œuvre de François Nicolas de Bar « Les noces mystiques de Sainte Catherine d'Alexandrie »;

- d'une peinture sur toile du XVIII^e siècle, œuvre de Corrado Giaquinto « Saint Nicolas bénissant les trois officiers de l'Empereur Constantin ».

◆ ◆ LE LIEUX ET SON HISTOIRE

Véritable page d'architecture pour sa façade, l'église Saint-Nicolas des Lorrains, à proximité de la place Navone, fut entièrement reconstruite par François Desjardins de Toul en 1635 à la place de l'ancienne église, San Nicola in Agone.



© Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette

À l'origine blanc et dépouillé de tout ornement, l'intérieur fut de 1730 à 1761 entièrement recouvert de marbres polychromes. Le peintre Corrado Giaquinto, chargé de la conception de l'ensemble, transforma l'espace en un modèle d'équilibre et de raffinement en recouvrant de fresques les voûtes de la nef, du chœur, des pendentifs et de la coupole et en habillant le transept de deux grandes toiles.

◆ ◆ MOBILISATION

Protégée au titre des Monuments Historiques, l'église Saint-Nicolas des Lorrains est la propriété des Pieux Établissements de la France à Rome et à Lorette.

L'Association des Amis de Saint-Nicolas des Lorrains, comme elle le fait depuis sa fondation en 1956, animera, en particulier en Lorraine, cette nouvelle collecte destinée à accompagner les investissements réalisés au profit de ce sanctuaire par les Pieux établissements.

Montant des travaux	31 800 €
Objectif de collecte	31 800 €
Début des travaux	Printemps 2025



© Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des toiles de l'église Saint Nicolas des Lorrains

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102396

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Les toiles de Saint-Nicolas des Lorrains

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre